

# Invitation de presse

Pour le jeudi 29 novembre à partir de 10H30

La prochaine séance publique (Décision Modificative n°3)  
du Conseil général des Côtes d'Armor est prévue :

**le jeudi 29 novembre à partir de 10h30**

*Séance réservée aux réajustements budgétaires (en principe jusqu'aux environs de 20h)*

dans l'hémicycle de l'hôtel du Département

➔ Cette session publique sera retransmise en direct puis consultable en différé sur le site  
du Conseil général [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr)

## **Les rapports seront examinés dans l'ordre suivant :**

Présentation des grands équilibres de la décision budgétaire modificative proposée.

### **Commission des Solidarités Territoriales**

- Se déplacer en Côtes d'Armor
- Impulser l'aménagement numérique des territoires
- Contribuer aux projets des territoires
- Se loger en Côtes d'Armor

### **Commission de la Citoyenneté**

- Se mobiliser pour la jeunesse

### **Commission du Développement Local, de l'Emploi et de l'Innovation**

- Se mobiliser pour l'emploi et l'insertion

### **Commission des Solidarités et de la Famille**

- Favoriser l'autonomie des costarmoricains

### **Commission du Service public, des Finances et du Développement durable**

- Agir pour un service public de proximité
- Favoriser la citoyenneté
- Garantir une gestion responsable des finances départementales

Présentation de la DM3 et vote.



## **Contact presse**

Claudine Pasquier

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. [pasquierclaudine@cg22.fr](mailto:pasquierclaudine@cg22.fr)

Retrouvez communiqués et dossiers de presse dans l'espace presse de [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr)